Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures et les Identités (GIRCI)
École Doctorale ETHOS (Études Sur l'Homme et la Société)
Revue semestrielle

AUTEURS

Benjamin DIOUF, Mame Birame NDIAYE, Babacar FAYE, Daouda SENE, Ndèye NGOM, Mamour DRAMÉ, Papa Abdou FALL, Yendifimba Dieudonné LOUARI ,Tétuan FAHO, Samba DOUCOURÉ, Mouhamadou M. DIÈYE

Université Cheikh Diop de Dakar-Sénégal
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
B.P. 5005
Adresse email : girci.ethos@ucad.edu.sn
Online : https://girci-ucad.sn/revues/

LES CAHIERS DU GIRCI 01

Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures et les Identités (GIRCI)

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

LES CAHIERS DU GIRCI 02

Groupe Interdisciplinaire de Recherche sur les Cultures et les Identités (GIRCI)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines Ecole Doctorale ETHOS
(Étude Sur l'Homme et la Société)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar-Sénégal

LES CAHIERS DU GIRCI

Numéro 02

Sociétés, mobilités et identités

Octobre 2023

ISSN: 3020-0490

© Les Cahiers du GIRCI, 2023

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon.

Les Cahiers du GIRCI

ISSN : 3020-0490

Contact : girci.ethos@ucad.edu.sn

Site web : https://girci-ucad.sn

Numéro : 02

Octobre 2023

Présentation du Laboratoire GIRCI

Le laboratoire GIRCI est à l'initiative de la revue dénommée Les Cahiers du GIRCI. Il s'agit d'une revue savante qui se veut un espace de réflexions, de recherches et de productions critiques et autocritiques sur l'Afrique et le reste du monde depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Répondant à des exigences épistémologiques et méthodologiques, Les Cahiers du GIRCI se sont fixés comme objec- tif de repenser et redynamiser les réflexions et analyses sur diverses caractéristiques sociales, politiques, culturelles des sociétés antiques et contemporaines, notamment en Afrique, tout en faisant état des ruptures et/ou continuités observées dans le temps et dans l'espace.

Aussi la Revue favorise-t-elle l'amélioration des productions scientifiques touchant tous les domaines des sciences humaines et sociales, passant par la littérature, et résultant des rencontres, colloques, conférences, séminaires, webinaires que le GIRCI organis

Axes de recherche

Axe 1 : Culture et politique
Axe 2 : Identités, société et migrations
Axe 3 : Savoirs et mémoires endogènes
Axe 4 : Genre et enfance

Directeur de la publication : Babacar Mbaye Diop

Directeur de la rédaction : Pierre Mbid Hamoudi Diouf

Comité scientifique : Mamadou Timéra, Amadou Oury Bâ, Ute Fendler (Allemagne), Daha Chérif Ba, Pape Sakho, Hamidou Talibi Moussa (Niger), Mounkaila Abdo L. Serki (Niger), Cyrille Koné (Burkina-Faso), Thierry Ezoua (Côte d'Ivoire).

Comité de rédaction :
Alioune Diaw, Papa Abdou Fall, Ismahan Soukeyna Diop, Philippe Abraham Tine, Mame Birame Ndiaye, El Hadji Malick Sy Camara, Serigne Sèye, Samba Diouf, Serigne Sèye.

Sommaire

PREMIERE PARTIE : IDENTITES, SOCIETES ET MIGRATION…..... 15

Influences religieuses égyptiennes dans le monde grec : l'exemple du Phédon de Platon
Benjamin DIOUF 17

La migration saisonnière à Dakar face au Covid-19 et ses conséquences dans le monde agricole
Mame Birame NDIAYE 29

Mondialisation et uniformisation des cultures
Babacar FAYE..... 47

Souleymane Bachir Diagne : l'uniformisation à l'épreuve de la décolonisation
Daouda SENE..... 59

Le capital de mobilité et la question du choix des modes de transports des Dakarois
Ndèye NGOM 69

DEUXIEME PARTIE: SAVOIRS ET MEMOIRES ENDOGENES..... 85

Des Classifications de l'eau au Sénégal et imaginaires : premières données d'une recherche exploratoire en langue wolof
Mamour DRAMÉ, Monika Christine ROHMER..... 87

Tempels et la philosophie africaine : la figure du père, entre acceptations et contestations
Papa Abdou FALL..... 107

Investiture coutumière au Núngu : la traditionnalité dans les soubresauts d'une société moderne
Yendifimba Dieudonné LOUARI, Tétuan FAHO..... 123

Mémoire africaine et transculturalité dans l'art africain contemporain
Samba DOUCOURÉ 141

Le musée au Sénégal : entre le marteau colonial et l'enclume de la modernité
Mouhamadou Moustapha DIÈYE 159

LA MIGRATION SAISONNIÈRE À DAKAR FACE AU COVID-19 ET SES CONSÉQUENCES DANS LE MONDE AGRICOLE

Mame Birame NDIAYE

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
FLSH-Département de Sociologie

Résumé :

Les disparités régionales et le poids démographique, à l'origine des difficultés du monde rural, ont entraîné de grands mouvements de populations vers les centres urbains notamment Dakar. Il s'agit d'une migration saisonnière dont le retour est envisagé à l'approche de l'hivernage. Cette forme d'organisation paysanne pratiquée et très suivie jusqu'en 2019 va connaître des perturbations avec l'apparition de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Pour faire face, le Sénégal à l'image du reste du monde, a pris des mesures restrictives et contraignantes telles que le confinement, la distanciation physique et l'interdiction de la mobilité interurbaine. En conséquence, tous les saisonniers candidats au retour pour les travaux champêtres sont frappés par ces interdictions. Les mesures prises par les autorités gouvernementales pour freiner la propagation de la pandémie de la Covid-19 vont visiblement affecter les sources de revenus des entreprises et des ménages ruraux et urbains. Nombreux sont les ménages ruraux qui ont connu des perturbations dans leurs modes de consommation alimentaire en raison de ces mesures de restriction imposées par le gouvernement. La grande majorité de ces ménages agricoles ont aussi rencontré des difficultés dans la préparation de la campagne post-Covid-19 de 2021-2022 avec un accès restreint aux semences, aux engrais et à l'équipement agricole.

Mots clés :

Migration, saisonnière, Dakar, Covid-19, agriculture

Abstract :

Regional disparities and demographic weight, at the root of rural difficulties, have led to major population movements towards urban centers, particularly Dakar. This is a seasonal

migration whose return is envisaged as winter approaches. This form of farming organization, which has been practiced and closely followed until 2019 will be disrupted by the onset of the coronavirus pandemic (Covid-19). In response, Senegal, like the rest of the world, has taken restrictive measures such as confinement, physical distancing and a ban on inter-city mobility. As a result, all seasonal workers wishing to return to work in the are affected by these bans. The measures taken by authorities to curb the spread of the Covid-19 pandemic will visibly affect the sources of income of rural and urban businesses and households. Many rural households have experienced disruption to their food consumption patterns as a result of these government-imposed restrictive measures. The vast major- ity of these farming households have also encountered difficul- ties in preparing for the 2021-2022 post-Covid-19 season, with restricted access to seeds, fertilizers and agricultural equipment.

Keywords :

Migration, seasonal, Dakar, Covid-19, agriculture

Introduction

Avec une population très jeune, le Sénégal à l'instar de beaucoup d'autres pays se trouve à la croisée des chemins pour la prise en charge effective de sa jeunesse. Ainsi, face aux diffi- cultés récurrentes liées à des facteurs endémiques comme l'acès à la terre, son appauvrissement, sa rentabilité pour le paysan, mais aussi par des politiques publiques inadaptées et quelque- fois loin des attentes, les jeunes en quête d'autonomie, de meil- leur vivre se trouvent de plus en plus dans l'obligation de quitter leur terroir pour les centres urbains, généralement à la capi- tale, à la recherche de conditions de vie supposées meilleures.

Ce phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui a connu un coup d'accélérateur depuis les années 2000 et même un peu avant, dans les années 1980 (David 1980). À cette période, la migra- tion paraissait mieux connue sous trois formes. Il s'agit de la migration saisonnière, de la migration temporaire et de celle dite sédentaire ou définitive. Chacune des formes respecte un timing et des pratiques liées à ses exigences. La migration saisonnière est l'œuvre de populations qui s'adonnent à la pratique agricole sous pluie donc de saison (David 1980). Celle-ci se fait générale- ment en deux phases c'est-à-dire entre le mois de juin période des préparatifs et des semis et le mois d'octobre période des récoltes.

À partir de décembre ou janvier, la population jeune et bien portante se rend dans les centres urbains, souvent à Dakar, à la recherche d'une activité rémunérée. Ce n'est qu'à l'approche de la saison des pluies vers mai ou juin que ces jeunes gens choisissent de retourner chez eux pour servir de bras dans les travaux champêtres. En 2019, cette forme d'organisation paysanne a été perturbée par une situation sanitaire exceptionnelle qui a pris presque le monde entier de court. Il s'agit du Covid-19, une pandémie très contagieuse dont le remède efficace n'a jusqu'à présent pas été trouvé. À cause de son évolution et de sa forme de contagion mais aussi de propagation, les autorités sénégalaises avaient décidé de prendre des mesures, à l'image des pays du globe, pour faire face. Parmi ces mesures, il y avait l'interdiction de circulation ou de voyage interurbain. Cette mesure à l'origine d'une psychose généralisée chez ces populations candidats au retour pour les besoins d'activités champêtres.

L'objectif de cette étude est de montrer les conséquences de ces mesures dans la stabilité économique des ménages ruraux et leur impact sur le rendement après saison. Elle s'appuie sur une démarche méthodologique de recherche documentaire et descriptive de situations connues. La démarche méthodologique relève d'une approche théorique fondamentale et surtout d'une analyse documentaire qui a consisté à la collecte de documents traitant du sujet en question, ensuite à procéder à leur exploitation. En d'autres termes, la production d'une telle étude obéit à une approche théorique fondamentale avec l'exploitation de documents physiques et en ligne.

I. Aux origines de la migration saisonnière

Les origines de cette forme de migration sont très lointaines. Au regard de son évolution et de ses méthodes, on peut la situer à la période coloniale précisément dans les années 40 (Lericollais 1999). Il n'existe cependant pas de société humainement figée dans son histoire et toutes les sociétés qui l'ont tenté ont eu la surprise de voir leur rêve s'effondrer au profit d'un métissage polymorphe. De nos jours, malgré l'existence de différents phono-types, les études génétiques des groupes sanguins et l'hémotypologie infirment la notion de race au sens des eugénistes du début du siècle plus scientistes que scientifiques, dans leur dérive idéologique de la sociologie du racisme. La mobilité géographique perdure depuis les temps les plus reculés de l'histoire humaine (Dubois 1975). Elle a contribué au peuplement du globe et à son métissage.

Cette mobilité permet d'établir des distinctions entre la migration résiduelle, le changement de domicile dans un même espace et la migration externe. Enfin, la migration interne que nous nous proposons d'étudier correspond et se limite à un déplacement de population d'une région à une autre, dans le même pays. Une prise de décision basée sur des valeurs hiérarchisées ou sur des buts importants précède le départ. Aujourd'hui, on parle de migrations politiques, socio-économiques voire culturelles. Le phénomène migratoire demeure spatialement ubiquitaire bien que très souvent déterminé par des processus économiques patents ou sous-jacents. Le coût peut déterminer les distances et la durée de certaines migrations, en modifier la nature. Les migrations de travail

saisonnier s'effectuent habituellement à l'occasion des moissons, des vendanges. Ainsi, les migrations, phénomène permanent, suivent l'humanité tout au long de son périple spatial et temporel.

Mais il faut noter que cette migration saisonnière a bien connu son évolution avec les principales crises récurrentes qui ont eu à secouer le monde agricole juste après les indépendances. Avant, le paysan qui vivait au village n'éprouvait en réalité aucun besoin de migrer en ville pour quelques raisons qu'il soit. D'ailleurs, la ville était perçue par certains comme un endroit antivaleurs qui désoriente l'honnête citoyen à cause de ses tentations et autres. Seulement, il a fallu se rendre à l'évidence avec les difficultés que le monde rural avait commencé à connaître. Ce qui faisait la coudée franche du monde agricole a commencé à s'effriter à cause de difficultés inhérentes à l'homme ou à la nature. À l'homme puisque les politiques agricoles qui faisaient jusque-là la force du monde rural ont progressivement connu un coup d'arrêt. Les politiques ne répondaient plus, les stratégies de même.

En plus de ces orientations de la politique agricole, se pose un autre élément qui est venu rendre plus compliqué la situation du monde rural. Il s'agit du phénomène démographique. La forte croissance humaine dans ces campagnes a aussi joué un rôle important dans la décision du jeune en activité. Sans lopin de terre cultivable ni suffisamment de matériel agricole ou même d'intrants et de qualité le tout combiné à des situations climatiques ont fini par prendre le déçu sur ces populations et ont pesé sur le choix à faire pour faire face à la situation de plus en plus difficile du monde agricole. À côté de ces facteurs inhérents à l'humain, viennent s'ajouter d'autres plus compliqués à maîtriser. Il s'agit de conditions climatiques défavorables avec des décennies de sécheresse à partir des années 1970.

À cela, viennent s'ajouter des politiques exogènes imposées aux États africains pour la plupart. Les politiques de développement, imposées de l'extérieur, à l'image des Plans d'ajustement structurels des années 80, sont autant de raisons qui expliquent les vastes mouvements de populations rurales vers les centres urbains. Un phénomène qui a connu de l'ampleur au fil du temps et qui est aujourd'hui érigé en règle alors qu'il faisait l'exception. Malgré des difficultés d'existence et de vie et malgré les nombreuses tentatives de rattrapage de l'État d'une politique à l'origine de

la situation, la migration vers les villes ne désemplie pas. Au contraire la quasi-totalité des jeunes d'aujourd'hui a tourné le dos à l'agriculture et seuls ceux qui n'ont pas de choix qui y restent

II. La pratique de la migration saisonnière

La migration saisonnière est la forme qui peut être saisie avec le plus de précisions. Elle est liée à une durée de séjour déterminée généralement courte, moins d'un an et à un rythme de déplacement régulier. Elle est par conséquent, facilement repérable dans le temps. Cette migration revêt pareille forme parce qu'elle concerne souvent des ruraux chez qui, elle est liée au rythme naturel des saisons auxquelles ils s'adaptent pour quitter leur région ou y retourner. Chez les saisonniers d'une même région, participant au même mouvement migratoire, les dates de départ et de retour se situent à peu près à la même période de l'année. Ce sont des « facteurs objectifs généraux » qui sont contraignants et concernent bon nombre d'entre eux, sinon tous (comme la succession des saisons à laquelle est liée la vie agricole). Des facteurs déterminent les aspects essentiels de cette forme de migration : comme la durée de séjour et le rythme des déplacements. Si à ce niveau, des choix peuvent être faits, c'est toujours dans les limites qu'imposent les contraintes extérieures.

Généralement, l'époque et la durée des migrations saisonnières sont déterminées par le calendrier des travaux agricoles. Le migrant saisonnier fait le choix de se hâter de terminer sa récolte pour prendre le départ le plus rapidement possible. Souvent cette période de départ se situe entre septembre et octobre pour ne retourner chez lui qu'en mai ou juin au moment des premières pluies. Le saisonnier peut ainsi passer 7 à 9 mois à Dakar suivant les cas (Ndiaye 2007).

À partir de ces quelques données, nous pouvons considérer comme saisonniers les migrants dont le séjour actuel a duré moins d'un an. Il est, cependant, très difficile de déterminer avec plus de précisions le temps de séjour, variable selon les sujets, et surtout du fait de l'imprécision des calendriers. Cette migration saisonnière, qui était dans le passé, la forme la plus répandue, est de moins en moins pratiquée, ce qui permet de dire que cette forme de migration est moins déterminée par les conditions de vie du saisonnier que par les conditions de vie à Dakar. Le migrant reste saisonnier,

parce que le plus souvent, il n'a pas trouvé d'emploi permanent et qu'il est fréquemment victime du chômage. Il prolonge toujours son séjour quand il a un emploi salarié stable, même modeste. Dans ces conditions, il quitte rarement son travail pour retour- ner chez lui cultiver. Dans ce cas de figure, il se contente d'aider financièrement la famille qui s'engage à cultiver les champs.

Les saisonniers sont relativement nombreux dans le secteur informel et les emplois non stables. Toutes les variables sociologiques y sont représentés, homme comme femme. Travailleurs indépendants et soumis au régime de l'informel, ils peuvent quitter leurs activités sans difficulté pour retourner chez eux. Parmi ces saisonniers, les envois d'argent ont eu lieu que lorsque les conditions financières le permettent. Par contre, d'autres choisissent de faire des économies jusqu'à leur retour. Généralement, ils attendent le retour avec le maigre pécule qu'ils ont gagné durant leur séjour. Ils vivent le plus souvent à Dakar, dans les communautés villageoises où l'entraide et la solidarité leur permettent de résoudre en partie les difficultés de la vie urbaine. Peu de femmes sont de moins en moins saisonnières à nos jours. Cependant cette année qui fut une année exceptionnelle avec la pandémie du coronavirus, semble bouleverser les habitudes de ces saisonniers. Comme nous le verrons, les mesures[1] prises par l'État du Sénégal et les très grands risques de contamination ont beaucoup dissuadé certains saisonniers de retourner chez eux. Il s'agit ici de décisions difficiles dont les conséquences seront lourdes en fin de saison. Ce qui fait que la période post-pandémie aura un impact négatif sur la vie et la stabilité de tous (Niang 2017). La saison post-Covid, a entraîné un envahissement de migrants saisonniers des centres urbains comme Dakar du fait d'une rentabilité économique champêtre déficitaire.

III. Impacts socio-économiques des migrants saisonniers

Aujourd'hui, les populations rurales n'ont plus d'autres motifs

1. Un certain nombre de mesures prises par l'autorité au tout début de la pandémie à savoir l'état d'urgence et le couvre-feu, l'interdiction de voyager de région à région, les horaires de bureau qui était aménagé pour l'Administration de 9 heures à 16 heures depuis. La fermeture des marchés publics un jour par semaine pour nettoiement, la fermeture des lieux accueillant des activités de loisirs à huis clos, la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes ».

que l'urgence d'échapper à la désespérance des zones rurales où la croissance démographique sévit toujours. Un phénomène qui va connaître un coup d'accélérateur avec la pandémie du coronavirus qui frappe de plein fouet nos États fragiles et fragilisés davantage à cause de facteurs exogènes comme la dette. Il ne sera donc pas la perspective d'un travail salarié qui attend les migrants, mais bien le « pis-aller » de l'entassement dans des réserves de « trimeurs pauvres » (labouring poors) au destin pire que les *working poors* des pays riches. S'interrogeant sur la genèse de cette situation qui voit une majorité du monde urbain contemporain vivre de façon sordide, « concentrée en des densités au mètre carré comparables à celle des élevages hors-sol », Mike Davis (2007) pointe avant tout, les effets délétères des « plans d'ajustement structurel » que les institutions financières internationales ont cru bon d'imposer dans les États postcoloniaux. Sous le prétexte d'apporter une solution au problème de la dette, ces pays pauvres se sont vus sommés d'absorber « le même cocktail létal de dévaluation, privatisation, levée des barrières douanières à l'importation, arrêt des subventions alimentaires, récupération forcée des coûts dans les secteurs de la santé et de l'éducation, et réduction impitoyable de tout le secteur public » (d'Ans 2006, 12).

Le premier effet de ces « ajustements » souligne d'Ans, fut le brutal démantèlement du monde rural, contraint de se plier incontinent aux exigences d'un marché mondial visiblement orientées par l'intérêt de l'agro-industrie du Nord, plantureusement subventionnée. Dans les pays ainsi forcés de renoncer à toute politique de développement autonome, ne pouvaient que s'ouvrir les vannes de l'urbanisation incontrôlée (d'Ans 2006), à l'image de celle du Sénégal dont l'implantation représentait l'aboutissement d'évolutions connues pendant les siècles passés. Elle constitue surtout le résultat d'une accélération de processus anciens et de l'apparition de phénomènes nouveaux au XXI^{e} siècle. Depuis le début de la période coloniale, la saturation des terroirs a entraîné des recours multiformes à des stratégies d'émigration, variables suivant les « pays» historiques et les groupes statutaires. Il est donc indispensable de prendre en compte ces caractéristiques pour mieux comprendre l'impact des migrations urbaines comme le montre la contribution de Vincent Foucher et Michael Lambert (2002) sur la migration diola à Dakar.

Ainsi les mouvements du passé qui ont entraîné l'occupa- tion de tous les terroirs anciens et de leurs franges immédiates, puis l'installation dans des zones moins peuplées et de plus en plus lointaines, ont obéi à des logiques à la fois traditionnelles et novatrices en créant des solidarités encore vivantes. Ces mouvements orientés en milieu rural se sont prolongés jusqu'à la fin de la période coloniale. Ils deviennent à partir des années soixante d'un type nouveau plus important en direction des centres urbains (Thomas 1972), essentiellement la capitale Dakar. Par ailleurs, les conséquences sociales, économiques et culturelles sont bien visibles : perte de repères, déracinement, difficultés d'accès à un emploi, déception, précarité des conditions de vie, mais aussi une volonté de conserver l'espoir de trouver des conditions meilleures, ou même de tenter d'aller ailleurs, en Occident par exemple. Ces données caractérisent les situations qui animent la vie du migrant en ville.

Contrairement aux périodes précédentes pendant lesquelles les conditions d'accueil étaient relativement plus acceptables, le migrant d'aujourd'hui connaît bien des difficultés engendrées par la crise, par l'apparition de la pandémie de la Covid-19 qui impose un comportement exemplaire et discipliné visant à empêcher la propagation du coronavirus. Les décisions pratiques et contraignantes prises par l'État dès l'apparition de la maladie ne sont pas de nature à faciliter les choses aux migrants. Parmi ces mesures « barrières » figure l'interdiction de voyager de région à région. Ce qui constitue un désarroi pour les populations migrantes saisonnières sachant que ces mesures coïncident avec la période où elles devaient commencer à se préparer pour le retour au village. De telles décisions, bien que salutaires, avaient fini de créer la psychose chez ces population saisonnières qui constituent les bras humains et économiques des parents restés au village. À cela s'y ajoute la fermeture des lieux de culte, qui semble être la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. De telles mesures difficiles à respectées ont amené les populations à vouloir défier l'autorité à travers le slogan « vaut mieux mourir du coronavirus que de faim ». Ce n'est qu'à la suite de ces soulèvements et défiances de l'autorité que l'État s'est adjoint à la demande sociale en assouplissant certaines mesures dont les déplacements interurbains. De telles décisions ont parmi aux saisonniers qui le désirent de retourner tranquillement

au village. Bien que salutaires pour certains, la levée des mesures sur les déplacements de région à région est beaucoup décriée par d'autres y compris des spécialistes de santé qui y voient une porte ouverte à la propagation du coronavirus dans tout le Sénégal[2].

Ces mesures drastiques telles que le couvre-feu et l'état d'urgence n'étaient pas non plus de nature à faciliter les choses aux migrants saisonniers. Pour faire face à la situation, certaines associations et organisations villageoises ont voulu actionner le levier de la solidarité, et de l'entraide mais il a, très vite, fallu se rendre à l'évidence car ces organisations disposent de moyens très limités malgré leur bonne volonté. En plus, l'entrée massive et croissante des femmes et des jeunes filles sur le marché du travail urbain est un fait et correspond à des besoins contraignants et obéit, en même temps, à des stratégies précises. La main-d'œuvre féminine est devenue une composante essentielle et définitive de l'emploi en milieu urbain. Le poids des contraintes domestiques en milieu rural est à l'origine de l'ampleur du phénomène. À cause d'un manque de qualification professionnelle, les emplois domestiques et artisanaux sont les premiers à leur portée. Compte tenu de la saturation que connaît le marché du travail, le volume de l'offre se révèle nettement insuffisant pour absorber la main-d'œuvre. La politique de l'emploi adoptée par l'État dans ce contexte reste peu favorable (Diop 2013). Il s'agit d'une politique souvent inadaptée, par rapport aux besoins de la population, notamment ceux des femmes et des analphabètes.

IV. L'apparition de la Covid-19 et son impact sur la sécurité alimentaire

L'apparition du premier cas de la Covid 19 au Sénégal remonte au 02 mars 2020. Il s'agit d'un cas importé de l'aéroport international Blaise Diagne. Depuis, la maladie a fait de grands pas avec des contaminations qui évoluent de jour en jour[3]. Déjà, le 03 mars

2. Le premier cas de coronavirus au Sénégal était importé le 02 mars 20020 à l'AIBD et le 03 mars l'Institut Pasteur de Dakar annonce un second cas.

3. Sur 1274 tests réalisés à la date d'aujourd'hui 30 juin 2020, 95 cas sont revus positifs. Il s'agit de 79 cas contacts, 5 cas importés à l'AIBD et 11 cas issus de la transmission communautaire. Il y a de nouveaux cas contamination/j et des cas de contamination plus élevés que ceux d'aujourd'hui. Par exemple à la date du 11

2020, l'Institut Pasteur notifia l'apparition d'un second cas. Face à la menace et à l'évolution de la pandémie, des mesures drastiques se sont imposées aux yeux des concitoyens. Les autorités ont déclaré l'état d'urgence le 23 mars 2020, suivi d'une série de mesures politiques visant à empêcher la propagation du coronavirus. Les transports ont été considérablement restreints, les marchés humides ont été fermés et les magasins ont dû limiter leurs horaires.

La COVID-19 est une pandémie d'une maladie infectieuse émergente, appelée la maladie à coronavirus 2019 ou Covid-19, provoquée par le coronavirus SARS CoV-2. Elle apparaît le 17 novembre 2019 dans la province de Hubei (en Chine centrale), et plus précisément dans la ville de Wuhan, puis se propage dans le monde entier. Le Sénégal, qui a traversé l'épidémie d'Ebola en 2013 et 2014, n'a pas attendu la multiplication des cas pour prendre des mesures rigoureuses. Ainsi, en plus du couvre-feu, les écoles et universités ont été fermées, les prières dans les lieux de cultes ont été interdites, les transports ont été réduits et des règles d'hygiène strictes ont été imposées. La pandémie de la COVID-19 constitue une crise sanitaire de grande ampleur avec en filigrane des chocs socio-économiques exigeant des stratégies de riposte efficaces pour limiter sa propagation et ses conséquences. Elle a déjà suscité le développement de plusieurs initiatives à différents niveaux (national, régional et mondial) portées par des acteurs de développement (États, partenaires techniques et financiers, institutions de recherche, organisations paysannes etc.). Elles visent toutes à répondre à l'urgence sanitaire et socio-économique de la manière la plus efficace et pragmatique possible.

L'impact de la crise de la COVID-19 va affecter de manière substantielle le bien-être des ménages sénégalais. La baisse des revenus combinée à une hausse des prix à la consommation et à un fléchissement des envois des fonds des migrants, réduisant ainsi le pouvoir d'achat des ménages a entraîné une réduction prononcée du bien-être des ménages. Toutefois, les mesures de soutien aux ménages mises en œuvre par le Gouvernement (distribution de

mai, sur 917 tests 177 sont revenus positifs avec 19 décès à cette date. Depuis le 2 mars dernier, le Sénégal a enregistré 6793 cas positifs au coronavirus. Ils sont 4431 personnes guéries, 112 décédés, 1 évacué (finalement décédé en France) et 2249 patients sous traitement.

denrées alimentaires et paiement de factures d'eau et d'électricité) devraient relativement accroitre la résilience de ces derniers en limitant l'effet négatif des pertes de revenu. En effet, dans un scénario choc sans riposte le taux de pauvreté serait en nette augmentation, alors que dans le scénario riposte, prenant en compte le programme de résilience sociale du Gouvernement, le taux de pauvreté connaitrait une hausse (Ipar 2020).Cependant, Selon une étude menée par l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (Ipar 2020), la mise en œuvre du programme de résilience défini par les autorités contribue à amortir ces chocs avec un gain de croissance 2,06 points de pourcentage par rapport au scénario sans riposte. La consommation connaitrait une baisse 22 points atténuée de l'ordre de 3,7% et l'investissement privé (6,5%). La progression initiale du taux de pauvreté dans le scénario choc est maintenant ralentie avec la riposte entrainant alors une atténuation de presque 50% du choc Covid-19 sur la réalisation de l'ODD. Toutefois, afin de limiter l'impact économique de cette crise sanitaire, un fonds de riposte et de solidarité, Force-Covid-19, a été créé par le gouvernement et sera doté de 1000 milliards de FCFA (environ 164M. US$). Une enveloppe de 50 milliards (environ 82M. US$) sera consacrée à l'achat de vivres pour l'aide alimentaire d'urgence, notamment à la veille du mois de Ramadan. À cela s'est ajoutée la loi n° 2020-13 habilitant le Président de la République à prendre, par ordonnances, des mesures relevant du domaine de la loi pour faire face à la pandémie COVID-19 et autorisant la prorogation de l'état d'urgence. Cette réponse du gouvernement, même si elle contribuera à faire baisser pour partie les effets du choc dû à la Covid-19, semble être quelque peu insuffisante dans la mesure où des écarts continuent de subsister entre les scénarios de riposte et la situation normale (scénario sans choc) ; d'où la pertinence de mettre en place des politiques sur l'impact économique, social et environnemental de la pandémie la COVID-19 au Sénégal.

Ces actions, mises en synergie, apportent leur pierre à l'édifice et aident les populations à supporter les conditions inédites et difficiles de la pandémie, tout en participant à l'accomplissement de l'objectif de développement durable (ODD) 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

V. Le migrant et la pandémie

La situation vulnérable du migrant le met de facto sur le banc des personnes les plus exposées. Sa situation fragile aussi bien financière qu'économique l'expose plus parce que ne pouvant généralement pas respecter les mesures barrières édictées par les spécialistes de la santé. La Covid-19 aurait-il fait bien moins de victimes si les maladies chroniques et les affections longue durée n'étaient pas aussi répandues depuis une décennie ? C'est l'avis du toxicologue André Cicolella, président du Réseau environnement santé, qui invite à s'intéresser bien davantage aux causes environnementales qui nous rendent encore plus vulnérables face aux nouveaux virus. Les populations les plus exposées à la maladie ne sont pas seulement les personnes âgées comme semblent le dire certains. Selon Cicolella, « l'âge est effectivement un facteur déterminant. Le raisonnement qui nous est proposé consistant à dire «âge = maladie» est cependant faux. Les données ajustées sur l'âge montrent le poids des comorbidités, c'est-à-dire des maladies associées » (Cicolella 2007, 48). Le constat est établi que les victimes du Covid sont les malades chroniques, à savoir les personnes atteintes de maladies cardiovasculaires, d'obésité, de diabète, d'hypertension, de maladies respiratoires chroniques et de cancer. Ce qui joue n'est pas l'âge uniquement, mais bien l'état de santé.

À côté, il y en a d'autres qui sont très exposées à cause de leur niveau de vie et de leur revenu journalier. Parmi ces derniers figurent les travailleurs dans l'informel dont les saisonniers. Si les autorités ne sont pas parvenues à instaurer le confinement total en un moment, comme l'ont fait certains pays du Nord, c'est parce que le revenu de la très grande majorité des sénégalais se règle au quotidien. L'économie sénégalaise se repose en grande partie sur le secteur informel, donc sur l'économie de subsistance et enfermer cette population pendant des jours en lui coupant toutes possibilités de sortie, pourrait entrainer des situations difficiles à gérer par les autorités étatiques. C'est la raison qui a présidé à l'assouplissement des mesures prises dès le départ. À côté, il y a aussi l'économie qui a commencé à subir un sacré coup où toutes les prévisions[1]sont

1. La baisse de revenu de 6,8% à 1,1% pour cette année 2020 n'est pas seulement le propre du Sénégal. Tous les pays touchés par la pandémie vont connaître une baisse

revues à la baisse pour cette année-là y compris les récoltes agricoles.

La psychose qui a enté le travailleur migrant saisonnier était, certes, justifié mais logique au regard de la situation épidémiologique et l'évolution des cas de contamination. Il fallait donc à l'autorité de prendre des mesures et celles-ci n'ont pas épargné le migrant saisonnier qui devait retourner au village cultiver la terre. Malgré la levée de quasiment toutes les mesures[2] le migrant est dans l'expectative et très indécis car c'est comme s'il se trouve dans un dilemme. Rentrer cultiver la terre pour garantir la subsistance de sa famille l'année suivante avec une probabilité élevée de contamination de ses contacts villageois et rester à Dakar en se limitant à ses maigres revenus et épargner ses contacts villageois mais en même temps exposer sa famille à des risques de soudure. En d'autres termes, les mesures prises par les autorités gouvernementales pour endiguer la propagation de la pandémie de la COVID-19 ont réellement affecté les sources de revenus des entreprises et des ménages, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. En milieu urbain, les nombreuses restrictions sur le travail des saisonniers, en particulier, ont lourdement affectées de nombreuses entreprises surtout celles spécialisées dans la restauration, le tourisme, le transport ont connu des arrêts brusques ou des ralentissements de leurs activités. En milieu rural, les activités des exploitations agricoles familiales victimes des restrictions empêchant tout déplacement de saisonniers ont été lourdement affectées en amont comme en aval. Selon une étude menée par l'Initiative Prospective Agricole et Rurale (Ipar 2020), 93,7% des ménages ruraux (qui incluent

drastique de leur prévision. Certains risquent même de connaître la récession.

2. Extrait discours du Président de la République le 29 juin 2020 « mes chers compatriotes, tenant compte de cette double nécessité vitale, j'ai décidé de lever l'état d'urgence et le couvre-feu y afférent à compter de demain, 30 juin 2020 à 23 heures. L'horaire de bureau qui était aménagé pour l'Administration de 9 heures à 16 heures depuis l'allègement de l'état d'urgence en mai, est rétabli dans sa séquence normale, de 8 heures à 17 heures, avec la pause habituelle de 13 heures 30 à 14 heures. La fermeture des marchés publics un jour par semaine pour nettoiement reste en vigueur. En raison du risque élevé de propagation du virus qu'ils présentent, les lieux accueillant des activités de loisirs à huis clos resteront fermés. La réouverture des frontières aériennes se fera à partir du 15 juillet prochain; et les vols internationaux reprendront ainsi selon un protocole sanitaire défini. Les frontières terrestres et maritimes restent fermées jusqu'à nouvel ordre ».

ceux qui n'ont que l'agriculture comme activité), ont déclaré que les mesures prises par les autorités pour endiguer l'expansion du virus ont entrainé une baisse de leurs revenus. Ainsi les principales sources de revenus des ménages ruraux qui ont été affectées par les mesures de restrictions sont l'agriculture (85,1%), les activités non-agricoles (57,6%), l'élevage (34,3%) et les transferts reçus des migrants (19,9%) (Ipar 2020). En effet, la limitation des déplacements, le confinement, la fermeture des frontières régionales, des circuits de distribution et des lieux de commercialisation ont eu de répercussion sur l'organisation et la pratique du saisonnier agricole.

Avec un taux de pauvreté de 46,7% au niveau national dont 57,1% en milieu au rural (ESP II, ANSD, 2014), l'insécuri- té alimentaire reste une préoccupation constante au Sénégal. La majorité de la population dépend de l'agriculture qui emploie 56% des actifs. Mais elle est majoritairement sous pluie (se fait pendant l'hivernage), peu modernisée et est dans un état de vulnérabilité chronique en raison de la récurrence des chocs climatiques (sécheresse en 2006, 2007 et 2011 et inondations en 2009, 2012 et de 2020) et des chocs économiques (hausse des prix des produits alimentaires continue, crise financière mondiale de 2009,une nouvelle flambée des prix en 2011 et la crise sanitaire de 2020 liée à la pandémie de la COVID-19) qui ont accru sa vulnérabilité.

Conclusion

La maladie à coronavirus a brutalement frappé le monde entier. Dès l'apparition des premiers cas en Chine dans la province de Hubei (en Chine centrale) et plus précisément dans la ville de Wuhan le 17 novembre 2019, le monde entier est vite touché. Chaque pays va s'organiser pour faire face. Les groupes sociaux tout comme l'économie sont durement touchés. Certains groupes sociodémographiques sont davantage touchés par la crise sanitaire et économique causée par la COVID-19. Parmi eux, les travailleurs saisonniers qui font partie des groupes sociaux les plus exposés et les plus vulnérables du fait de leurs activités.

Sachant que la quasi-totalité de ces populations sont dans l'informel, prendre des mesures aussi drastiques que l'état d'urgence et le couvre-feu leur rend davantage vulnérable. Les

saisonniers sont donc plus à risque d'être contaminés par le virus du fait de leur niveau de vie et des conditions travail.

La crise a aussi des effets sociaux et psychologiques considérables pour les saisonniers parce que se trouvant dans la tourmente des mesures prises contre un retour au village pour le travail hivernal. En d'autres termes, les mesures prises par les autorités gouvernementales pour endiguer la propagation de la pandémie de la COVID-19 ont réellement affecté les sources de revenus des ménages agricoles. Contrairement aux crises financières dont les effets ne se concrétisent qu'après un certain temps, celle provoquée par la COVID-19 a des répercussions immédiates, en raison notamment de la mise à l'arrêt de plusieurs secteurs économiques.

La prise des mesures de restrictions liées au COVID-19 a entraîné une baisse de production et de consommation dans les ménages ruraux particulièrement. La COVID-19 a eu un impact négatif sur les équilibres socioéconomiques. Les perturbations des communications et les interdictions de déplacements entre les régions, ont créé, de facto, des perturbations dans la chaine de production alimentaires et ont exercé ainsi une pression sur l'utilisation des stocks de semences à des fins alimentaires. Les effets de l'insécurité alimentaire se sont avérés être donc plus importants pour les ménages.

La pandémie de la Covid-19 et ses mesures de riposte ont intensifié également la vulnérabilité et les insuffisances des systèmes alimentaires des populations en affectant l'ensemble des activités et du processus de production, de distribution et de consommation. Les mesures prises ont fortement impac- té le fonctionnement des systèmes de production agricoles créant ainsi une insécurité alimentaire de ces ménages ruraux.

Références bibliographiques

ANSD. 2014. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage : ANSD, UNFPA, USAID.

Cicolella, André. 2007. Le défi des épidémies modernes, Paris, La Découverte.

D'Ans, André-Marcel. 2006. « Les bidonvilles au temps de la

misère globalisée », in La Quinzaine littéraire, du 16 au 31 octobre, p.22-44.

Davis, Mike. 2007. Le pire des mondes possibles, de l'explosion urbaine au bidonville global, Paris, La Découverte.

Diop, Abdoulaye Bara. 1977. « Migrations régionales » : in Atlas National du Sénégal. Dakar/Paris, coll. Institue Fondamental d'Afrique Noire/Institut Géographique Nationale, p.25-42.

Faye, Ousseynou. 2017. Dakar et ses cultures, un siècle de changements d'une ville coloniale, Paris, L'Harmattan.

Lericollais, André. 1999. Paysan sereer : Dynamique agraire et mobilités au Sénégal. Paris : IRD.

Ndiaye, Mame Birame. 2019. « De la migration dirigée à la migration spontanée face au défi de l'urbanisation à Dakar » in, Revue Sociologie, Anthropologie, Psychologie, R.S.A.P, p.31-52.

Ndiaye, Mame Birame. 2022. « La dimension politique du peuplement urbain à Dakar » in, Les cahiers du GIRCI, p.73-86.

Niang, Madické, et al. 2017. Étude de la consommation des céréales de base au Sénégal (Vol. 3): IPAR.

Niang., Madické, et al. 2020. Effets de la COVID-19 sur les ménages agricoles et ruraux du Sénégal: Initiative Prospective Agricole et Rurale, IPAR

Samb, Safiétou Barro. 2021. Analyse des effets de la Covid-19 sur les ménages agricoles et ruraux au Sénégal, IPAR.

Thomas, Louis-Vincent. 1972b. « La croissance urbaine au Sénégal (pour une analyse sociologique de Dakar) ». La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar. Colloque internationaux du CNRS, n°539. Paris : CNRS, 1015-1028.

Vincent, Foucher, Michael C. Lambert. 2002. « migration Diola à Dakar », in, Diop, M-C, Le Sénégal contemporain. Paris, Karthala.

Zucarelli, François. 1977. « La vie politique dans les quatre communes du Sénégal de 1872 à 1914 » in Ethiopiques, vol. 12, p.32-45.